

## Compte-rendu #4 – Séance du 8 décembre 2020

**Commission de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, de la Recherche, des Hôpitaux universitaires, des Sports, de la Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice et de la Promotion de Bruxelles**

1. Question du député Rodrigue Demeuse (Ecolo) :

[« Influence chinoise dans les universités belges »](#)

Dans une récente carte blanche, la sinologue de l'ULB Vanessa Frangeville interpellait sur des « **tentatives d'interférences** auxquelles des étudiants notamment chinois, ouïghours et tibétains et elle-même sont régulièrement confrontés dans les universités, en particulier celles où sont menées des **recherches scientifiques sur la Chine**. Ces recherches manqueraient "d'objectivité", aux dires des représentants de Pékin, qui déploieraient de nombreux moyens pour les influencer et n'hésiteraient pas à **intimider les sinologues** jusqu'à leur domicile ». Il apparaît que ce phénomène toucherait également les campus belges, où des chercheurs et chercheuses seraient par exemple amenés à censurer certaines publications ou contenus de cours qui entreraient en contradiction avec le discours officiel du régime chinois.

Selon l'experte précitée, **nos universités « sont encore très mal préparées aux comportements de ce type »**. Mme la ministre a-t-elle été interpellée à ce sujet ? Des actions sont-elles menées pour protéger les chercheurs et chercheuses, étudiantes et étudiants, et « leur garantir une vraie liberté académique, indépendante de toute influence étrangère ? »

Réponse de Pierre-Yves Jeholet<sup>1</sup>, ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

La ministre n'a pas été directement interpellée à ce sujet. Néanmoins, **la liberté scientifique/académique reste pour elle une préoccupation centrale**. Par exemple, l'ARES – ainsi que l'ULB et l'UCLouvain – participe au **réseau Scholars at Risk**, bénéficiant ainsi « d'une expertise utile ainsi que d'événements et de publications destinées à aborder, voire creuser, dans un cadre protégé, diverses thématiques en lien avec la liberté académique ». La situation concernant la Chine y a déjà été abordée, « afin d'**aider les établissements à appréhender leur partenariat, mais également les situations d'intimidation et d'autocensure** ».

---

<sup>1</sup> Le ministre-président remplaçait pour l'occasion la ministre Valérie Glatigny, excusée pour cette séance.



Par ailleurs, comme la ministre l'avait déjà évoqué en janvier, **l'ARES et la sûreté de l'État** entretiennent désormais, à la demande des établissements, des **contacts plus rapprochés**.

2. Question du député Laurent Agache (Ecolo) :

[« Prix interrégional de la science de la Grande-Région »](#)

Le Prix interrégional de la science de la Grande Région entend mettre à l'honneur la **coopération scientifique au sein de ce groupement de zones territoriales** de Wallonie, d'Allemagne, du Luxembourg et de France, et de mettre en valeur les réseaux de chercheurs et chercheuses travaillant des thèmes « d'intérêt transfrontalier ». Le Prix a-t-il été attribué cette année, malgré la pandémie ? La FWB envisage-t-elle de continuer à soutenir ce projet ? D'autres incitants sont-ils envisagés pour favoriser la coopération transfrontalière en matière de recherche ?

*Réponse de Pierre-Yves Jeholet<sup>2</sup>, ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles :*

L'appel à projets pour ce Prix a bien été lancé en mars 2020 mais le jury a finalement décidé de **ne pas accorder de prix cette année** en raison du trop faible nombre de dossiers reçus.

Toutefois, **la FWB « continuera de soutenir ce prix interrégional** à hauteur de 7 000 euros par an, pour autant qu'un des bénéficiaires soit une université ou haute école présente sur son territoire. Par ailleurs, il n'existe **pas d'autre incitant destiné à favoriser la coopération transfrontalière proche, mais de nombreux accords de collaboration bilatéraux** ont été conclus entre les acteurs de la recherche ».

Source au Parlement de la FWB : <http://archive.pfwb.be/1000000020ca0ec>



[www.observatoire.frs-fnrs.be](http://www.observatoire.frs-fnrs.be)



[www.facebook.com/observatoireFNRS](http://www.facebook.com/observatoireFNRS)



<https://twitter.com/ObsFNRS>

---

<sup>2</sup> Idem.

*Ce compte-rendu se veut uniquement le relai et la synthèse des échanges entre les parlementaires et les membres du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Observatoire de la Recherche et des Carrières Scientifiques ne prend en aucun cas position sur les éléments présentés dans ces discussions.*